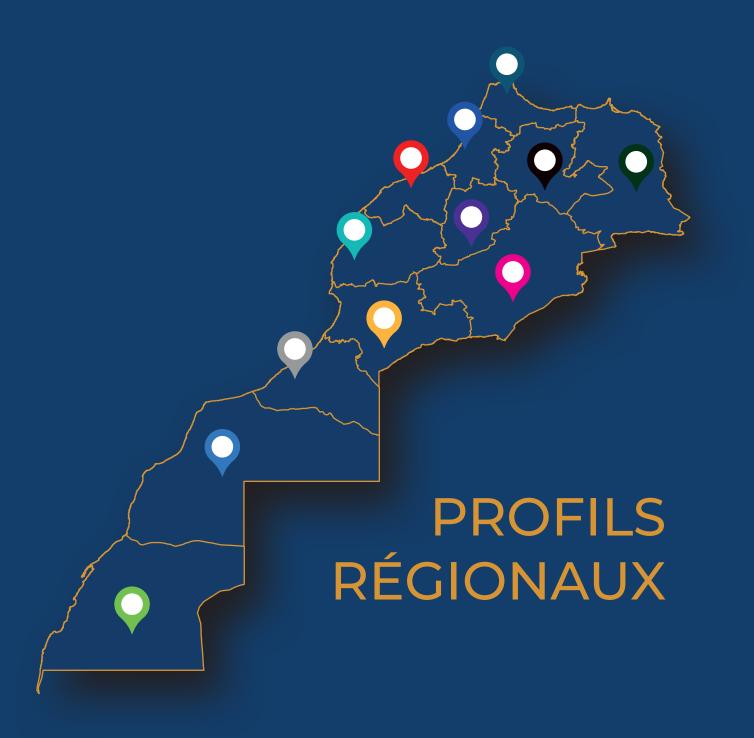
ROYAUME DU MAROC





1		
	TANGER TETOUAN AL-HOUCEIMA	06
2		
	L'ORIENTAL	14
3		
	FES-MEKNES	22
4		
	RABAT-SALÉ-KÉNITRA	30
5		
	BENI MELLAL KHENIFRA	38
6		
	CASABLANCA SETTAT	46
7		
	MARRAKECH-SAFI	54
8		
	DRAA-TAFILALET	62
9		
	SOUSS-MASSA	70
10		
	GUELMIM-OUED NOUN	78
11		
	LAAYOUNE SAKIA EL HAMRA	86
12		
	DAKHLA OUED ED-DAHAB	94

94

INTRODUCTION

a région constitue un levier important en matière d'accélération du processus de transformation économique et sociale. Son importance réside dans le fait qu'elle favorise une meilleure territorialisation des politiques publiques et contribue, ainsi, à en maximiser les retombées sur le développement d'ensemble du pays.

Conscient de l'importance des territoires en tant que socle d'éclosion des avantages compétitifs et vecteur de la cohésion sociale, le Maroc a consacré une place de choix à la région dans la Constitution de juillet 2011. Cette réforme constitutionnelle a jeté les bases d'un modèle régional marocain, fondé sur des "régions économiquement et géographiquement complémentaires et socialement et culturellement harmonieuses".

S'inscrivant dans cette optique, le Maroc s'est, en effet, doté d'un nouveau découpage territorial en 2015, annoncé par le projet de régionalisation avancée de 2011. Le Royaume compte désormais 12 Régions en vertu du Décret n°2.15.10 du 20 Février 2015, fixant le nombre des Régions, leurs noms, leurs Chefs- lieux et les Préfectures et Provinces les composant.

Les 12 régions du Royaume affichent des contributions différenciées en matière de création de la richesse nationale et des emplois. Cette situation traduit autant leurs dotations naturelles et factorielles différenciées que les divergences constatées en termes de leur rythme de convergence en matière d'atteinte des objectifs de développement durable.

Souhaitant enrichir le débat national sur la question du renouveau du modèle de développement de notre pays, la Direction des Etudes et des Prévisions Financières (DEPF) a jugé opportun d'élaborer un document consacré à la mise en relief des profils des 12 régions du Royaume. Ce document dresse de manière synthétique les spécificités des régions, leur potentiel économique respectif et les efforts déployés par les pouvoirs publics pour réhabiliter les territoires et accélérer leur développement, notamment à travers l'investissement de l'Etat et celui des Entreprises et Etablissements Publics.

La richesse de l'information recueillie et son traitement analytique confèrent à ce document une utilité certaine pour mieux cerner les inégalités entre régions et à l'intérieur de chaque région, tout en prospectectant les voies possibles pour les contrecarrer. Un tel objectif ne peut que nourrir la réflexion à l'oeuvre dans notre pays pour asseoir les bases d'un développement régional intégré, qui constitue à bien des égards un puissant levier de réhabilitation de notre modèle de développement national.





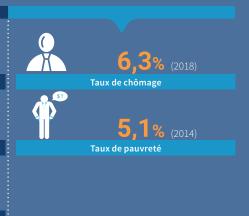
CONTRIBUTION AU PIB

INVESTISSEMENT PUBLIC

SOCIAL









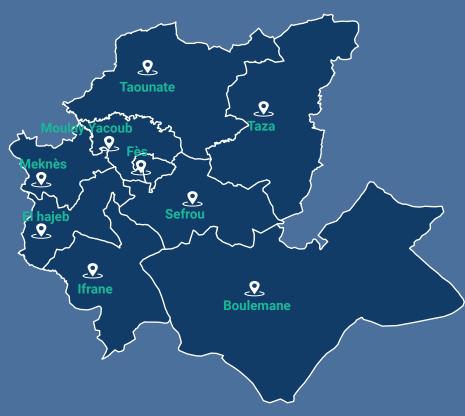
1^{ère} contribution à la valeur ajoutée agricole



2^{ème} destination, depuis 2004, de l'investissement en foncier en appui au Plan Maroc Vert et 3^{ème} en 2017



4^{ème} contribution à la richesse nationale



INTRODUCTION

La région de Fès Meknès, composée de l'ancienne région de Fès-Boulemane en y adjoignant les provinces de Taza et de Taounate, autrefois rattachées à la région de Taza-Al Hoceima-Taounate, et d'une partie des provinces faisant partie jusqu'ici de la région de Meknès-Tafilalet, à savoir la préfecture de Meknès et les provinces d'El Hajeb et d'Ifrane, soit au total 9 provinces et préfectures, constitue un nouveau pôle régional émergent.

La région de Fès-Meknès jouit de caractéristiques intrinsèques qui contribuent à son rayonnement. En effet, cette région abrite la capitale scientifique et spirituelle du Maroc, Fès, qui dispose de l'une des premières universités et bibliothèque au monde « Quaraouiyine ». En outre, l'ancienne médina de Fès, la cité impériale de Meknès et le site archéologique de Volubilis font de la région un patrimoine culturel d'une grande valeur. Grâce à sa position géographique ouverte sur les vallées du Rif au Nord et du moyen Atlas au Sud, la région constitue un chainon reliant entre les zones de montagne et la façade littorale et un gisement stratégique pour la consolidation et l'émergence de diverses activités économiques.

En effet, avec un effectif de 4,2 millions d'habitants, soit 12,5% de la population totale, cette région constitue une manne démographique importante au niveau national. Elle contribue de 9,3% au PIB en 2017, soit la 4ème position au niveau national.

De nombreux projets ont vu le jour au niveau de la région de Fès-Meknès. Il s'agit, entre autres, du projet de l'université euro-méditerranéenne à Fès qui ambitionne d'ériger la région en véritable pôle de formation et de recherche à l'échelle intercontinentale. De plus, l'orientation du Maroc vers les métiers mondiaux porteurs de la croissance s'est matérialisée au niveau de la région par la mise en œuvre du projet de Fès-Shore dédié spécialement à la filière de l'offshoring. À cela s'ajoute la réhabilitation des infrastructures aéroportuaires en l'occurrence le projet de développement de l'aéroport de Fès- Saïs. La région abrite, également, le projet solaire photovoltaïque Noor Atlas dans le cadre de la nouvelle stratégie énergétique du Maroc.

4ème contribution au PIB national et seulement 12ème en termes de PIB par habitant

La région de Fès-Meknès figure en 4ème position en termes de contribution à la richesse nationale, soit 9.3% du PIB national en 2017 et une valeur de 97.408 millions de dirhams. Fès et Meknès participent de près de la moitié à cette richesse régionale (25,3% et 20,3% respectivement). Néanmoins, la région est classée seulement 12ème en termes de PIB par habitant, avec 22.557 DH/ habitant contre 30.510 DH/habitant au niveau national. L'analyse par province laisse constater une répartition inégale de la richesse au niveau de cette région. Ainsi, à l'exception de la préfecture de Fès (20.447 DH/habitant) et les provinces de Taza (18.813DH/ habitant) et de Taounate (16.204 DH/ habitant), les provinces affichent des niveaux de PIB/habitant supérieurs à la moyenne nationale.

Richesse régionale axée sur les services marchands hors tourisme, les services non marchands et l'agriculture

Avec une contribution de 63,7% à la valeur ajoutée de la région, les activités tertiaires sont prédominées par les services marchands hors tourisme (36,3%) et les services non marchands (25,8%). Les activités marchandes hors tourisme sont surreprésentées au niveau de toutes les préfectures et les provinces de la région à l'exception de Taounate, Ifrane et El Hajeb. De leur côté, les activités non marchandes sont sureprésentées au niveau des provinces de la région, mises à part les provinces de Sefrou, Ifrane et El Hajeb.

Les activités agricoles qui représentent 22,4% de la valeur ajoutée de la région sont une spécificité avérée des provinces d'El Hajeb, d'Ifrane, de Sefrou et de Taounate.

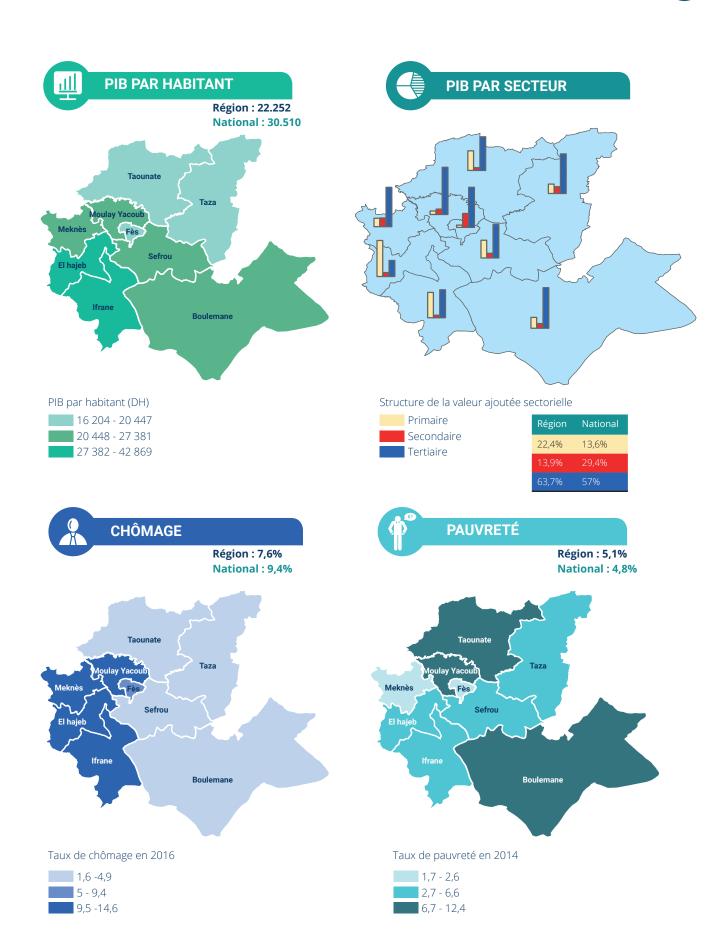
Les activités secondaires (13,9% de la valeur ajoutée de la région) dont les activités des industries manufacturières (5,5% de la valeur ajoutée de la région) sont surreprésentées au niveau des préfectures de Meknès et Fès.

Les niveaux de chômage les plus élevés sont affichés par les préfectures et les provinces les moins pauvres

La région de Fès-Meknès se caractérise par un taux de chômage inférieur à celui enregistré au niveau national, soit 9,3% contre 9,8% pour le national en 2018 (6ème taux de chômage le plus bas au niveau des régions marocaines). En 2016, ce taux est important au niveau de Meknès (14,6%), d'El Hajeb, d'Ifrane (13,4% chacune) et de Fès (9,4%), soit des taux dépassant la moyenne régionale.

Les provinces de la région cumulent des poches de pauvreté et de vulnérabilité

Les taux de pauvreté et de vulnérabilité de la région (5,1% et 13,8%) ne reflètent pas les disparités intra provinciales dans la mesure où ces taux demeurent assez proches du niveau national (4,8% et 12,5%). En effet, les préfectures de la région, Fès et Meknès, enregistrent les taux de pauvreté (1,7% et 2,6%) et de vulnérabilité (9% et 8,8%) les plus bas. Les provinces où le taux de pauvreté est élevé sont caractérisées par de fortes proportions des personnes vulnérables à la pauvreté, entre autres, Boulemane, Moulay Yacoub et Taounate avec des taux de pauvreté et de vulnérabilité qui dépassent aussi bien la moyenne régionale que nationale.



Pression démographique sur les pôles urbains

La population de la région de Fès-Meknès compte pour 12,5% de la population marocaine en 2014, en hausse de 0,9% en moyenne par an par rapport à 2004, soit une croissance moins dynamique que celle observée au niveau national (1,3% en moyenne par an). Les préfectures de Fès et de Meknès accueillent près de la moitié de la population de la région en 2014 (46,9%). La polarisation de la population autour de ces deux préfectures, à prédominance urbaine (respectivement 98,2% et 82,3% en 2014), s'accentue de plus en plus avec des croissances nettement supérieures à la moyenne de la région, soit 1,6% en moyenne par an pour chaque préfecture entre 2004 et 2014. L'autre moitié de la population est partagée entre les provinces de la région, à dominance rurale, en proportions inégales.

Niveaux d'inégalités d'accès à l'éducation proches de la moyenne nationale, Fès et Meknès demeurent les mieux loties

En 2014, la région de Fès-Meknès a enregistré une moyenne d'années de scolarisation et un indice de Gini de l'éducation aux alentours de la moyenne nationale (5,47 années de scolarisation contre 5,64 années au niveau national et un indice de Gini de 0,54 contre 0,55 au niveau national). Seules Fès (6,73) et Meknès (6,69) affichent des moyennes d'années de scolarisation meilleures que la moyenne nationale (5,64). Le reste des provinces de la région présente des niveaux inférieurs à la moyenne nationale, y compris les provinces d'Ifrane (5,36%) et Sefrou (5,24%) mais qui restent assez proches de la moyenne nationale.

Le même constat est observé en ce qui concerne l'indice de Gini de l'éducation. Ainsi, Fès (0,463) et Meknès (0,451) sont les plus égalitaires alors qu'Ifrane (0,555) et Sefrou (0,551) se situent autour du niveau national. En outre, l'analphabétisme reste élevé au niveau de la région, soit le 3ème taux

le plus élevé au niveau national (35,2% en 2014), ce taux est deux fois plus important chez les femmes que chez les hommes (23,9% et 46,1% respectivement).

Mortalité maternelle plus fréquente dans Fès et Meknès

La région affiche un taux de mortalité maternelle inférieur à la moyenne nationale, soit 19 contre 52 décès pour 100 000 accouchements. Les taux les plus élevées sont enregistrés au niveau des hôpitaux publics des deux préfectures de la région (Meknès 26 et Fès 22 décès maternels pour 100 000 accouchements). À l'inverse, la mortalité maternelle est moins fréquente au niveau des hôpitaux relevant des provinces de la région.

La région regorge d'un potentiel forestier important

Le taux de couverture forestière de Fès-Meknès est trois fois plus important que celui enregistré au niveau national en 2016 (37,3% en 2014 contre 12,6%). Taza, Boulemane, Sefrou et Ifrane réalisent des superficies forestières dépassant 27% de leur territoire. El Hajeb et Taounate affichent des taux autour de 13%, tandis que Fès, Meknès et Moulay Yacoub ne dépassent pas 2,1%.

Difficulté d'accès aux services liés à l'eau potable, à l'électricité et à la route goudronnée dans les provinces à prédominance rurale

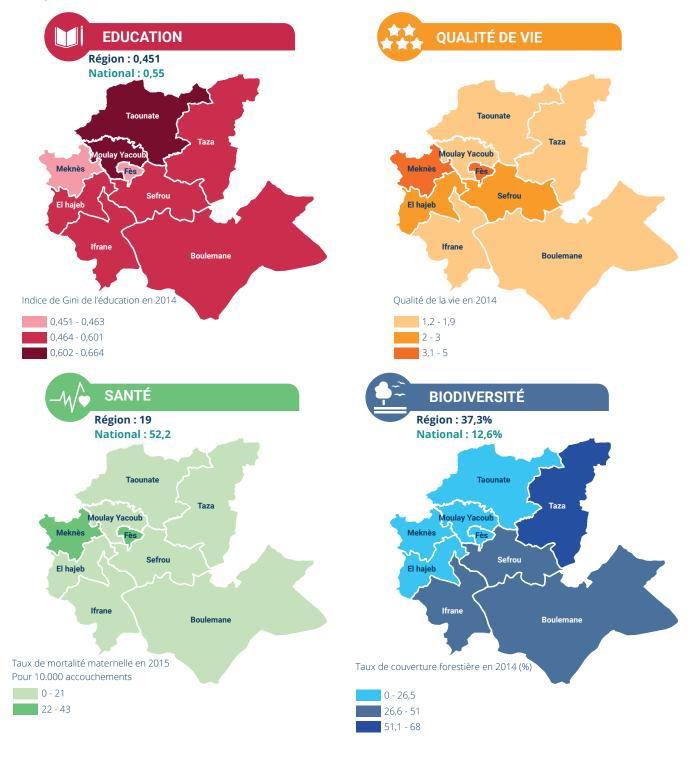
Les résultats globaux font état d'un accès satisfaisant par rapport à l'électricité comparé à la moyenne nationale (92,2% contre 91,6%). Fès (97,4%), Meknès (94,6%), Taounate (92,5%) et Sefrou (91,6%) sont les mieux loties (taux dépassant la moyenne nationale). Il en est de même pour la distance à la route goudronnée la plus proche (2,8 km pour la région contre 3 km au niveau national). Les habitants des provinces de Taza (3,9 km), de Boulemane (3,6 km) et de Taounate (3,5 km) sont particulièrement les moins desservis. L'accès à l'eau potable est moins

important que la moyenne nationale mais reste, toutefois, assez proche (69,8% contre 73%). Ainsi, Fès (96,7%), Meknès (87,8%) et Sefrou (75,2%) sont les plus équipés en matière de ce service vital.

Faible investissement des EEP au niveau de la région

La répartition régionale des investissements prévisionnels de l'année 2019 atteste d'un

niveau relativement faible de mobilisation de l'investissement des entreprises et établissements publics au profit de la région de Fès-Meknès au regard des potentialités et des besoins de la région. Cette dernière ne compte que 5% des investissements prévus par ces institutions au niveau national, soit 4.564 millions de dirhams.



Mobilisation du foncier en faveur du secteur de l'habitat

La région de Fès-Meknès a drainé 6% de l'investissement puisé dans le domaine privé de

l'Etat en 2017, soit 1% du total foncier national mobilisé. L'appui a été concentré sur le secteur de l'habitat pour le recasement des bidonvilles, soit 85% de la superficie mobilisée.

Structure de la superficie mobilisée de l'Etat par secteur dans la région de Fès-Meknès en 2017







Source : Rapport sur le foncier public mobilisé pour l'investissement (2019), MEF

2^{ème} région, depuis 2004, en termes du foncier mobilisé en appui au Plan Maroc Vert et 3^{ème} en 2017

Dans le cadre de la mobilisation du foncier en faveur du secteur agricole, la région de Fès-Meknès s'est hissée en 2ème position relativement au nombre de projets (23% de l'ensemble des projets), au montant d'investissement (23% de l'investissement total) et à la superficie mobilisée

(22% de la superficie totale) sur la période 2004-2016. En 2017, la région a occupé la 3ème position en bénéficiant de 104,6 millions de dirhams, soit 15% de l'investissement projeté au niveau national et de 10% de la superficie mobilisée au niveau national. La principale filière ciblée par cet investissement est l'arboriculture fruitière.